



RÈGLES DE SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS DU COMITE RÉGIONAL D'OCCITANIE SALLE JEUNES ET ADULTES

SAISON 2022/2023

Pour participer à un championnat du Comité Régional Salle, vous devez :

- Avoir une moyenne au classement régional tir en salle 2022/2023 sur trois scores après le dernier week-end sélectif :
 - Championnat Jeunes : 29 janvier 2023.
 - Championnat Adultes : 05 février 2023.
- Vous préinscrire *dans une seule catégorie* avant la date butoir sur le classement régional disponible sur le site de la ligue : <https://arc-occitanie.fr/classement/>

Championnat Jeunes et Championnat Adultes : mardi 10 janvier 2023

- La validation de la préinscription se fait après réception du règlement
- Le règlement se fait par chèque :
 - À l'ordre du club organisateur du championnat concerné :
 - Jeunes : Arc Auscitain.
 - Adultes : Archers de Lunel
 - Chèque individuel ou collectif de club : ne pas oublier de préciser les archers et leur catégorie.
 - Tarif : 10 euros pour les jeunes
12 euros pour les adultes
 - Règlement à envoyer :

Commission Sportive CRTAO Mr Lionel ALLASIO

**8 Rue de l'ECUREUIL
30129 MANDUEL**

- Diffusion dans les clubs et sur le site internet du Comité Régional de la liste définitive des sélectionnés au Championnat du Comité Régional.
 - À partir du 02 Février 2023 pour les jeunes
 - À partir du 09 Février 2023 pour les adultes

ATTENTION

- Affichage régulier des inscriptions et de l'évolution du classement sur le site du Comité Régional.
- Le Comité n'enverra pas de convocation aux archers sélectionnés. La liste des archers sélectionnés ainsi que les mandats seront diffusés dans les clubs de la Région et seront mis en ligne sur le site du Comité Régional.
- Les archers non sélectionnés recevront par retour de courrier leur chèque de pré-inscription dans les jours suivant le Championnat du Comité Régional concerné.
- Les archers sélectionnés mais non présent le jour du championnat verront leur chèque d'inscription encaissé (sauf sur présentation du certificat médical) dans les 8 jours suivant le Championnat du Comité Régional concerné.
- Les clubs payant les inscriptions de leurs archers se verront adresser un reçu du montant des inscriptions dans les jours suivant le Championnat du Comité Régional concerné.

CHAMPIONNAT COMITE RÉGIONAL

AUCH LE 11 FÉVRIER 2023			
JEUNES	CLASSIQUE	U 11 - U 13 -U 15	FEMMES ET HOMMES
	BARE BOW	JEUNES	

AUCH LE 12 FÉVRIER 2023			
JEUNES	CLASSIQUE	U 18 – U 21	FEMMES ET HOMMES
	ARC À POULIES		

LUNEL LE 18 FEVRIER 2023			
SENIOR	CLASSIQUE	S2, S3	FEMMES ET HOMMES
	ARC À POULIES		

LUNEL LE 19 FEVRIER 2023			
SENIOR	CLASSIQUE	S1	FEMMES ET HOMMES
	ARC À POULIES		
	BARE BOW	SENIORS SCRATCH	

AUCH LE SAMEDI 11 FÉVRIER 2023

Quotas jeunes classiques et bare bow (Nombre d'archers sélectionnables).

CATÉGORIES	BLASONS	QUOTAS (Qualification)	NOMBRE RETENU POUR LES FINALES	DÉPART DES FINALES
U 11 F	Blason 10 zones 80	3	3	½ Finale
U 11 H	Blason 10 zones 80	5	4	1/2 Finale
U 13 F CL	TRISPOTS 60	12	8	1/4 Finale
U 13 H CL	TRISPOTS 60	24	16	1/8 Finale
U 15 F CL	TRISPOTS 60	24	16	1/8 Finale
U 15 H CL	TRISPOTS 60	42	32	1/16 Finale
Jeunes F BB	TRISPOTS 60	4	4	½ Finale
Jeunes H BB	TRISPOTS 60	4	4	½ finale

AUCH LE DIMANCHE 12 FÉVRIER 2023

Quotas jeunes classiques et Arc à Poulies (Nombre d'archers sélectionnables).

CATÉGORIES	BLASONS	QUOTAS (Qualification)	NOMBRE RETENU POUR LES FINALES	DÉPART DES FINALES
U 18 F CL	TRISPOTS 40	34	32	1/16 Finale
U 18 H CL	TRISPOTS 40	44	32	1/16 Finale
U 21 F CL	TRISPOTS 40	16	16	1/8 Finale
U 21 H CL	TRISPOTS 40	18	16	1/8 Finale
U 18 F CO	TRISPOTS 40	3	3	1/2 Finale
U 18 H CO	TRISPOTS 40	8	8	1/4 Finale
U 21 F CO	TRISPOTS 40	4	4	1/2 Finale
U 21 H CO	TRISPOTS 40	8	8	1/4 Finale

- Pour les trispots de 60, 2 blasons par cible et 2 archers par blason.
- Les poussins tirent les qualifications et duels sur blasons de 80 / 10 zones.

LUNEL LE SAMEDI 18 FÉVRIER 2023

Quotas S2 et S3 Arc à Poulies (Nombre d'archers sélectionnables).

CATÉGORIES	BLASONS	QUOTAS (Qualification)	NOMBRE RETENU POUR LES FINALES	DÉPART DES FINALES
S2 F CL	TRISPOTS 40	20	16	1/8 Finale
S2 H CL	TRISPOTS 40	40	32	1/16 Finale
S3 F CL	TRISPOTS 40	18	16	1/8 Finale
S3 H CL	TRISPOTS 40	36	32	1/16 Finale
S2 F CO	TRISPOTS 40	12	8	1/4 Finale
S2 H CO	TRISPOTS 40	20	16	1/8 Finale
S3 F CO	TRISPOTS 40	6	4	1/2 Finale
S3 H CO	TRISPOTS 40	22	16	1/8 Finale

LUNEL LE DIMANCHE 19 FÉVRIER 2023

Quotas S1 classiques, Arc à Poulies et Scratch Bare Bow (Nombre d'archers sélectionnables).

CATÉGORIES	BLASONS	QUOTAS (Qualification)	NOMBRE RETENU POUR LES FINALES	DÉPART DES FINALES
S1 F CL	TRISPOTS 40	34	32	1/16 Finale
S1 H CL	TRISPOTS 40	48	32	1/16 Finale
S1 F CO	TRISPOTS 40	6	4	1/2 Finale
S1 H CO	TRISPOTS 40	18	16	1/8 Finale
Scratch F BB	TRISPOTS 40	14	8	1/4 Finale
Scratch H BB	TRISPOTS 40	24	16	1/8 Finale



RÈGLES DE SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS DU COMITE RÉGIONAL D'OCCITANIE PARA-TIR A L'ARC EN SALLE JEUNES ET ADULTES

LUNEL le Dimanche 19 Février 2023

Pour participer au championnat du Comité Régional Para-Tir à l'Arc en Salle Jeunes et Adultes, vous devez :

- Avoir participé à une compétition para-tir à l'arc en salle inscrite au calendrier FFTA (présence sur classement national para) ou envoyé la fiche de marque au comité régional d'une compétition FFTA non inscrite en para tir à l'arc (comite@arc-occitanie.fr)
 - Dernier week-end pris en compte : 29 janvier 2023.
- Vous préinscrire avant la date butoir –mardi 10 janvier 2023 – en envoyant le chèque de correspondant à votre inscription.
Attention : les deux championnats valide et para se déroulant en même temps, vous ne pouvez vous inscrire que dans une catégorie.
- La validation de la préinscription se fait après réception du règlement
- Le règlement se fait par chèque :
 - À l'ordre du club organisateur du championnat : Archers de Lunel
 - Chèque individuel ou collectif de club : ne pas oublier de préciser les archers et leur catégorie.
 - Tarif : 10 euros pour les jeunes
12 euros pour les adultes
 - Règlement à envoyer :

Commission Sportive CRTAO Mr Lionel ALLASIO
8 Rue de l'ECUREUIL
30129 MANDUEL

- Diffusion dans les clubs et sur le site internet du Comité Régional de la liste définitive des sélectionnés au Championnat du Comité Régional à partir du **02 Février 2023**